Le groupe MGEN s'engage dès à présent pour apporter les soins les plus performants à ses adhérents. MGEN en partenariat avec le
v
ice-rectorat
ont inauguré ce 20 juin
une solution de téléconsultation
à Mayotte
.

Le territoire de Mayotte se trouve en situation de désert médical. La densité des médecins, tous statuts et spécialités confondus, est 3,4 fois plus faible qu'en métropole (98 médecins pour 100 000 habitants à Mayotte contre 339 en métropole).

Forts de ce constat, le vice-rectorat de Mayotte en partenariat avec MGEN ont souhaité déployer dès octobre 2018 un accès à la téléconsultation via une solution de la société Hopim
édical
.
Cette solution sera réservée dans un premier temps aux adhérents MGEN.

« La télémédecine s'affirme concrètement comme un enjeu structurant de notre système de santé. Elle doit permettre tout à la fois de lutter contre la désertification médicale et de favoris
er l'accès à la santé pour tous

. Le groupe MGEN entend se positionner comme acteur majeur de la e-santé
».

Eric Chenut, vice-président délégué du groupe MGEN

La téléconsultation permet aux patients de réaliser un rendez-vous médical à distance dans les mêmes conditions que dans un cabinet classique. Le patient sera physiquement accueilli par un infirmier et les premiers examens (tension, température, poids, taille, glycémie...) seront assurés par ce dernier.

Les données captées sont envoyées au médecin afin qu'il puisse établir un diagnostic et délivrer une ordonnance. Cette nouvelle modalité de consultation assure la même sécurité et confidentialité qu'une consultation traditionnelle.

L'inauguration du dispositif a eu lieu ce mercredi au vice-rectorat de Mayotte en présence de Madame le vice-r ecteur
et des principaux acteurs du territoire œuvrant sur le secteur de
la santé. Une démonstration a eu lieu permettant d'apprécier la qualité du dispositif.

Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du groupe VYV avec Istya et Harmonie. Le Groupe VYV contribue à l'accélération du déploiement de la télémédecine en développant, au-delà de la téléconsultation, la télé-expertise et la télésurveillance. Le Groupe s'appuie également sur les établissements VYV Care (près de 1 000 structures de soins et de services : cliniques, EPHAD, centres de soins de suite, crèches...) pour développer la télémédecine sur les territoires.

Objectif affiché pour 2020 par le Groupe VYV :

2 millions de téléconsultations. Soit 10 fois plus qu'en 2015 pour l'ensemble de la France.

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, de la Transition écologique et solidaire et offre des couvertures complémentaires ouvertes a?? tous. Il gère également 55 services de soins et d'accompagnement mutualistes : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, sante?? mentale, hébergement de personnes âgées et handicapées. Le groupe MGEN protège plus de 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur a?? 2 milliards d'euros. Il compte plus de 10 000 salariés. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.